

BULLETIN D'INSCRIPTION SÉMINAIRES SFTG 2010

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription accompagné de vos chèques (caution, hôtel) et feuilles de soins barrées à :

SFTG - 233 bis rue de Tolbiac - 75013 Paris

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : CP :

Tél. : Fax :

Mail : Remplaçant :

Généraliste : Spécialiste :

Votre cachet :

(indiquer votre spécialité)

SÉMINAIRES FPC

Indemnisés et ouverts aux médecins libéraux

INDIQUEZ IMPÉRATIVEMENT LE N° DE SÉMINAIRE FPC CHOISI	INTITULÉ DU SEMINAIRE CHOISI	JE SOUHAITE UNE CHAMBRE POUR LE VENDREDI SOIR OUI / NON

Si vous habitez à plus de 100 km, la SFTG peut prendre en charge la nuit du vendredi soir dans les conditions suivantes :

Si vous demandez votre réservation auprès de la SFTG, une participation de 30 € pour cette nuit est à envoyer par chèque à l'ordre de la SFTG, avec votre inscription.

Vous pouvez également réserver vous-même votre chambre. Dans ce cas, la SFTG vous remboursera jusqu'à concurrence de 80 € sur présentation de l'original de votre facture.

Pour la Martinique, si vous participez aux 2 séminaires, les nuits du mardi, du mercredi et du jeudi peuvent être prises en charge dans les mêmes conditions.

Joindre par séminaire :

- une feuille de soins barrée (pour les remplaçants, nous contacter) et un chèque de caution de 300 Euros

- le cas échéant un chèque de participation de 30 Euros (par nuit) confirmant votre réservation de chambre. A défaut, aucune chambre ne vous pourra vous être réservée.

Le chèque de caution sera encaissé en cas d'annulation moins de 30 jours avant la date du séminaire.

SÉMINAIRES FAF

(Ces séminaires ne donnent pas droit à une indemnisation, ils sont ouverts aux médecins libéraux)

DATES	SÉMINAIRE	LIEU	N°	INSCRIPTION
Vendredi 2 et samedi 3 avril 2010	Anglais médical : suivi enfant 6 ans à 11 ans	ANGERS	8-F	
Samedi 18 septembre 2010	Le secret médical	PARIS	32-F	
Vendredi 8 et samedi 9 octobre 2010	Informatique : Initiation	PARIS	40-F	

Afin de compenser l'absence d'indemnisation, la SFTG peut, sur demande auprès du secrétariat, prendre en charge la nuit d'hôtel pour les participants résidant à plus de 50 km, ainsi que le déplacement (limité à 100 euros).

Joindre par séminaire : un chèque de caution de 300 Euros, une feuille de soins barrée et votre dernière attestation annuelle de contribution au FAF délivrée par l'URSSAF.

SÉMINAIRES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(Ces séminaires ne donnent pas droit à une indemnisation)

DATES	SÉMINAIRE	LIEU	N°	INSCRIPTION	JOURS
19, 20 et 21 mars 2010	Améliorer la relation médecin-patient : "le Clown"	PARIS	3-CL		3 jours
10 juillet 2010	"Le corps" (médical)... toucher, voir, cacher	AVIGNON	29-AV		1 jour

Ces séminaires ne sont pas indemnisés, ils sont organisés par la SFTG. Les frais d'inscription pour "Avignon" sont de 240 € pour les non adhérent et de 190 € pour les adhérents SFTG, les frais d'inscription pour "clown" sont de 360 € pour tous.

Les nuits d'hôtel peuvent être réservées à Avignon par la SFTG et restent à charge des participants. Les pauses et repas pour le séminaire "Clown" ne sont pas incluses et restent à votre charge

CADRE RÉSERVÉ À LA SFTG, NE RIEN INSCRIRE

Réception		C.I.	
E		C.C.	
F		A. et R.C.	



233 bis rue de Tolbiac • 75013 PARIS • Tél. 01 45 81 09 63 • Fax 01 45 81 09 81
pour vos inscriptions 2008 **courriel** : seminaires@sftg.fr - **site** : www.sftg.net